
Arrondissement de BETHUNE

du Conseil Communautaire

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 7 mars 2023, à 18 H 30, le Conseil Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 1 mars 2023, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, DELELIS Bernard, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie, DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, PÉDRINI Léo, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DELANNOY Alain, DELECOURT Dominique, DEPAEUW Didier, DRUMÉZ Philippe, WYNNE Pierre, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, EDOUARD Eric, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadin, MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, ANTKOWIAK Corinne, BARRÉ Bertrand, BECUWE Pierre, BERROYER Lysiane, BERROYER Béatrice, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BOMMART Émilie, BOULART Annie, BOUVART Guy, CANLERS Guy, CASTELL Jean-François, CLAIRET Dany, CLAREBOUT Marie-Paule, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DELEPINE Michèle, DELPLANQUE Émeline, DERLIQUE Martine, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DISSAUX Thierry, DOMART Sylvie, DOUVRY Jean-Marie, DUMONT Gérard, DUPONT Yves, ELAZOUZI Hakim, FIGENWALD Arnaud, FLAJOLLET Christophe, FOUCAULT Gregory, FURGEROT Jean-Marc, HANNEBICQ Franck, HERBAUT Emmanuel, HEUGUE Éric, HOLVOET Marie-Pierre, IMBERT Jacqueline, JURCZYK Jean-François, LEFEBVRE Daniel, LOISEAU Ginette, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MAESELE Fabrice, MARCELLAK Serge, TRACHE Christelle, MATTON Claudette, MERLIN Régine, MILLE Robert, NEVEU Jean, NOREL Francis, OPIGEZ Dorothee, PAJOT Ludovic, PERRIN Patrick, PICQUE Arnaud, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Jean-Pierre, WOZNY Isabelle, QUÊSTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, ADANCOURT Annie, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, TOMMASI Céline, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIEN Michel, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMAND Isabelle

PROCURATIONS :

DEBUSNE Emmanuelle donne procuration à SELIN Pierre, BEUGIN Élodie donne procuration à BOMMART Émilie, DECOURCELLE Catherine donne procuration à OGIEZ Gérard, DELETRE Bernard donne procuration à MACKÉ Jean-Marie, DEMULIER Jérôme donne procuration à LEMOINE Jacky, DESQUIRET Christophe donne procuration à MEYFROIDT Sylvie, FLAHAUT Jacques donne procuration à PICQUE Arnaud, GAROT Line donne procuration à DELEPINE Michèle, HOCQ René donne procuration à DASSONVAL Michel,

LEGRAND Jean-Michel donne procuration à DELPLANQUE Émeline, LELEU Bertrand donne procuration à LAVERSIN Corinne, LEVEUGLE Emmanuelle donne procuration à VERDOUCQ Gaëtan, MARGEZ Maryse donne procuration à MERLIN Régine, FACON Dorothee donne procuration à GACQUERRE Olivier, PHILIPPE Danièle donne procuration à VOISEUX Dominique, TASSEZ Thierry donne procuration à MARCELLAK Serge

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

CHRETIEN Bruno, DUPONT Jean-Michel, BARROIS Alain, BLOCH Karine, BRAND Hervé, CARINCOTTE Annie-Claude, CLEMENT Jean-Pierre, COCQ Marcel, DEFEBVIN Freddy, DELANNOY Marie-Joséphé, DELHAYE Nicole, DELPLACE Jean-François, FLAHAUT Karine, FLAJOLET André, FONTAINE Joëlle, GLUSZAK Franck, HENNEBELLE André, HOUYEZ Chloé, LECOMTE Maurice, LEVENT Isabelle, MALBRANQUE Gérard, PREVOST Denis, RUS Ludivine, SAINT-ANDRÉ Stéphane, TAILLY Gilles, TOURSEL-DERUELLE Karine, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno, WALLET Frédéric

Monsieur FOUCAULT Gregory est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
7 mars 2023

ADMINISTRATION GENERALE ET MOYENS GENERAUX

MODIFICATION DES STATUTS - FAVORISER LA COOPERATION ET METTRE EN RESEAU LES BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES DU TERRITOIRE – COMPETENCES FACULTATIVES

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Par arrêté du 15 novembre 2018, le Préfet a approuvé l'ensemble des compétences facultatives de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys romane, dont notamment la compétence « actions en faveur de l'aménagement et du développement culturel du territoire ».

Il est proposé de compléter cette compétence par l'action suivant : « favoriser la coopération et mettre en réseau les bibliothèques et médiathèques du territoire ».

Il convient donc d'engager une modification statutaire de droit commun en application des dispositions de l'article L.5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, concernant la compétence facultative « actions en faveur de l'aménagement et du développement culturel du territoire ».

Suite à l'avis favorable de la Commission « Cohésion Sociale » du 02 mars 2023, il est demandé à l'Assemblée :

- d'approuver la modification statutaire en vue de compléter les actions au titre de la compétence « actions en faveur de l'aménagement et du développement culturel du territoire » par l'item suivant : « favoriser la coopération et mettre en réseau les bibliothèques et médiathèques du territoire ».

- de mandater le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué aux fins de consultation des Conseils municipaux en application de l'article L 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- de solliciter de Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais l'arrêté modifiant les statuts de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

APPROUVE la modification statutaire de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane ayant pour objet de compléter les actions au titre de la compétence « actions en faveur de l'aménagement et du développement culturel du territoire » par l'item suivant : « favoriser la coopération et mettre en réseau les bibliothèques et médiathèques du territoire »

MANDATE le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué aux fins de consultation des Conseils municipaux en application de l'article L 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SOLLICITE de Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais l'arrêté modifiant les statuts de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **15 MARS 2023**

Et de la publication le : **15 MARS 2023**
Le Président,



GACQUERRE Olivier



GACQUERRE Olivier